Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-213502990-20260427-D2026_50-DE

Extrait de délibération

CONSEIL MUNICIPAL
du 27 AVRIL 2026

Délibération 2026.50

SAINT-MÉLOIR DES ONDES

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal dûment convoqués le vingt-et-un avril, se sont réunis, à la mairie-salle des fêtes, sous la présidence de M. Dominique de LA PORTBARRÉ, Maire.

PRÉSENTS :
Monsieur de LA PORTBARRÉ Dominique, Maire – Mesdames LE SCORNET Sylvie, VILLENEUVE Catherine, LEPAIGNEUL Virginie, GALLOU Isabelle, Adjointes – Messieurs LEMONNIER Philippe, AVRIL Christian, JENOUVRIER Stéphane, COURDENT Stéphane, Adjoints – Mesdames THOMAS Huguette, TARDIEU Arlette, THOMAS Anita, SOULAT Véronique, LEBRET Isabelle, BERTRAND Aurore, GOUDEDRANCHE Isabelle, LE GARREC Virginie, GRANDIN-FRIAD Stéphanie, conseillères municipales – Messieurs BELLEC Loïc, GEORGES Patrice, COLAS Mikaël, SIGURET Jérôme, DELANNOY Christophe, JENOUVRIER Fabien, COLLET Vincent, DUCRET Gautier, M. BRAYE Valentin, conseillers municipaux.
Soit 27 membres.
SECRÉTAIRE DE SÉANCE :
M. BELLEC Loïc, conseiller municipal

ELECTION DES MEMBRES DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Rapporteur M. Dominique de LA PORTBARRÉ, Maire

Monsieur le Maire, indique que l'article L 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) permet au conseil municipal de constituer des commissions d'instruction composées exclusivement de conseiller municipaux.

Ces commissions municipales peuvent être formées au cours de chaque séance du conseil municipal ou avoir un caractère permanent, et dans ce dernier cas, elles sont constituées dès le début du mandat du conseil. Les commissions municipales sont des lieux de préparation, de réflexion et de proposition mais ne disposent d'aucun pouvoir propre.

Les membres sont désignés par vote à bulletin secret. Cependant le conseil municipal peut décider à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret.

Il est rappelé par ailleurs que le Maire est le président de droit des commissions municipales.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de constituer 9 commissions permanentes, à savoir :

- Affaires sociales,
- Ressources humaines,
- Finances,
- Urbanisme,
- Voirie et assainissement,
- Bâtiments et cimetière,
- Affaires scolaires – enfance – jeunesse,
- Cadre de vie (environnement et médiathèque),
- Vie associative.

Vu l'article L 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-213502990-20260427-D2026_50-DE

Entendu cet exposé,
Après en avoir délibéré et au terme du vote suivant :
27 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** la création des neuf commissions municipales ci-dessus précitées.

COMPOSITION DES COMMISSIONS

Commission Affaires sociales :
Président : M. de LA PORTBARRÉ Dominique, Maire
Vice-Présidente : Mme LE SCORNET Sylvie, Adjointe
Membres : AVRIL Christian, GALLOU Isabelle, TARDIEU Arlette, BELLEC Loïc, THOMAS Anita, SOULAT Véronique, COLAS Mikaël, COLLET Vincent.

Entendu cet exposé,
Après en avoir délibéré et au terme du vote suivant :
27 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** la composition de cette commission.

Commission Ressources humaines :
Président : M. de LA PORTBARRÉ Dominique, Maire
Vice-Présidente : Mme LE SCORNET Sylvie, Adjointe
Membres : LEPAIGNEUL Virginie, JENOUVRIER Stéphane, GALLOU Isabelle, COURDENT Stéphane, TARDIEU Arlette, BELLEC Loïc.

Après en avoir délibéré et au terme du vote suivant :
27 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** la composition de cette commission.

Commission Finances :
Président : M. de LA PORTBARRÉ Dominique, Maire
Vice-Président : M. AVRIL Christian, Adjoint
Membres : VILLENEUVE Catherine, THOMAS Huguette, LEBRET Isabelle, BERTRAND Aurore, LE GARREC Virginie, JENOUVRIER Fabien, COLLET Vincent, DUCRET Gautier.

Après en avoir délibéré et au terme du vote suivant :
27 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** la composition de cette commission.

Commission Urbanisme :
Président : M. de LA PORTBARRÉ Dominique, Maire
Vice-Présidente : Mme LEPAIGNEUL Virginie, Adjointe

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-213502990-20260427-D2026_50-DE

Membres : LEMONNIER Philippe, GALLOU Isabelle, SOULAT Véronique, LE GARREC Virginie, GRANDIN- FRIARD Stéphanie, COLLET Vincent.

Après en avoir délibéré et au terme du vote suivant :

27 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** la composition de cette commission.

Commission Voirie et assainissement :
Président : M. de LA PORTBARRÉ Dominique, Maire
Vice-Président : M. LEMONNIER Philippe, Adjoint
Membres : LEPAIGNEUL Virginie, DELANNOY Christophe, JENOUVRIER Fabien, BRAYE Valentin.

Après en avoir délibéré et au terme du vote suivant :

27 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** la composition de cette commission.

Commission Bâtiments et cimetière :
Président : M. de LA PORTBARRÉ Dominique, Maire
Vice-Président : M. JENOUVRIER Stéphane, Adjoint
Membres : VILLENEUVE Catherine, TARDIEU Arlette, BELLEC Loïc, LEBRET Isabelle, BERTRAND Aurore, COLAS Mikaël, DELANNOY Christophe, JENOUVRIER Fabien, COLLET Vincent.

Après en avoir délibéré et au terme du vote suivant :

27 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** la composition de cette commission.

Commission Affaires scolaires – enfance - jeunesse :
Président : M. de LA PORTBARRÉ Dominique, Maire
Vice-Président : M. COURDENT Stéphane, Adjoint
Membres : THOMAS Huguette, GEORGES Patrice, THOMAS Anita, SOULAT Véronique, GOUDEDRANCHE Isabelle, SIGURET Jérôme, GRANDIN-FRIARD Stéphanie, DUCRET Gautier.

Après en avoir délibéré et au terme du vote suivant :

27 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** la composition de cette commission.

Commission Cadre de vie :
Président : M. de LA PORTBARRÉ Dominique, Maire
Vice-Présidente : Mme VILLENEUVE Catherine, Adjointe
Membres : THOMAS Huguette, GEORGES Patrice, THOMAS Anita, GOUDEDRANCHE Isabelle, GRANDIN-FRIARD Stéphanie.

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-213502990-20260427-D2026_50-DE

Après en avoir délibéré et au terme du vote suivant :
26 POUR 0 CONTRE 1 ABSTENTION

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- **APPROUVE** la composition de cette commission.

Commission Vie associative :
Président : M. de LA PORTBARRÉ Dominique, Maire
Vice-Présidente : Mme GALLOU Isabelle, Adjointe
Membres : LEMONNIER Philippe, THOMAS Huguette, SIGURET Jérôme, GEORGES Patrice.

Après en avoir délibéré et au terme du vote suivant :
26 POUR 0 CONTRE 1 ABSTENTION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- **APPROUVE** la composition de cette commission.

Extrait certifié conforme et exécutoire compte tenu de sa transmission en Préfecture

LE MAIRE, Dominique de LA PORTBARRÉ

